

COMITÉ SYNDICAL DU PAYS SANCERRE SOLOGNE DU 29 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Numéro	Intitulé	Décision
D202234	Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) du Pays Sancerre Sologne : préfiguration	Approuvée
D202235	Contrat d'objectif territorial de développement des énergies renouvelables (COT EnR) avec l'ADEME Centre – Val de Loire	Approuvée
D202236	Boucles cyclables – maîtrise d'œuvre – plan de financement.	Approuvée
D202237	Communication itinérances douces : équestre et vélo – plan de financement.	Approuvée
D202238	Projet agro environnemental et climatique (PAEC) coportage avec la Chambre d'Agriculture du Cher	Approuvée
D202239	Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le groupement des Centres de Gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.	Approuvée
D202240	Adhésion à la convention de participation « Santé » proposée par le groupement des Centres de Gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.	Approuvée
D202241	Convention d'accompagnement du Syndicat Mixte de Renaturation des Saultres et leurs affluents (SYRSA)	Approuvée
D202242	Budget principal 2022 : décision modificative n°2	Approuvée
D202243	Budget principal 2023 : quart investissement	Approuvée

Affichage le 5 décembre 2022
La Présidente du
Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne


Laurence RÉNIER

